

La justice

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُكُمْ أَنْ تُؤَدُّوا الْأَمَانَاتِ إِلَىٰ أَهْلِهَا وَإِذَا حَكَمْتُمْ بَيْنَ النَّاسِ أَنْ تَحْكُمُوا بِالْعَدْلِ
وَقَالَ النَّبِيُّ ﷺ: سَبْعَةٌ يُظِلُّهُمُ اللَّهُ فِي ظِلِّهِ يَوْمَ لَا ظِلَّ إِلَّا ظِلُّهُ: إِمَامٌ عَادِلٌ، وَشَابٌّ نَشَأَ فِي عِبَادَةِ اللَّهِ، وَرَجُلٌ قَلْبُهُ مُعَلَّقٌ فِي الْمَسَاجِدِ، وَرَجُلَانِ تَخَابَا فِي اللَّهِ اجْتِمَاعًا عَلَيْهِ وَتَفَرَّقَا عَلَيْهِ، وَرَجُلٌ دَعَتْهُ امْرَأَةٌ ذَاتُ مَنْصِبٍ وَجَمَالٍ فَقَالَ: إِنِّي أَخَافُ اللَّهَ، وَرَجُلٌ تَصَدَّقَ بِصَدَقَةٍ فَأَخْفَاهَا حَتَّى لَا تَعْلَمَ شِمَالُهُ مَا تُنْفِقُ يَمِينُهُ، وَرَجُلٌ ذَكَرَ اللَّهَ خَالِيًا فَفَاصَتْ عَيْنَاهُ

Chers croyants ! La justice consiste à rendre à chacun son droit, à placer chaque chose à sa juste place, à agir avec équité et à juger selon les règles établies par Allah. Quant à l'injustice, elle consiste à violer les droits, à commettre des torts et à rompre l'équilibre. Allah, Exalté soit-Il, dit dans le Saint Coran : « **Certes, Allah ordonne la justice, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Il interdit la turpitude, le blâmable et la rébellion. Il vous exhorte afin que vous vous souveniez.** » (Sourate An-Nahl, 16:90) Dans un autre verset, notre Seigneur dit : « **Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants droit et, lorsque vous jugez entre les gens, de juger avec équité.** » (Sourate An-Nisâ', 4:58)

Ces versets exposent de la manière la plus concise la conception islamique de la justice. Nous voyons ainsi que la justice ne concerne pas seulement les tribunaux ou les dirigeants ; elle est un commandement divin qui doit être observé dans la vie familiale, le commerce, les relations de voisinage et toutes les relations humaines.

Chers croyants ! La justice est une manifestation des Noms et des Attributs d'Allah. Elle constitue le fondement de la paix, de la sécurité et de la confiance sur terre. Les États se maintiennent par la justice, les familles sont préservées par la justice et les sociétés se renforcent grâce à elle. Le calife 'Umar (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : « **La justice est le fondement du pouvoir.** » Mevlânâ Jalâl ad-Dîn Rûmî a également déclaré : « **La justice consiste à mettre chaque chose à sa place ; l'injustice consiste à placer une chose là où elle ne mérite pas d'être.** »

Notre Seigneur nous ordonne d'être justes non seulement envers nos amis, mais également envers ceux que nous n'aimons pas : « **Ô vous qui avez cru ! Soyez fermes pour Allah en étant des témoins équitables. Que la haine envers un peuple ne vous incite pas à être injustes. Soyez justes : cela est plus proche de la piété. Craignez Allah. Certes, Allah est parfaitement informé de ce que vous faites.** » (Sourate Al-Mâ'ida, 5:8)

La justice du croyant ne varie pas selon ses intérêts. Il traite avec la même équité le proche et l'étranger, le riche et le pauvre, l'ami et l'ennemi.

De même, notre Seigneur dit : « **Ô vous qui avez cru ! Soyez stricts dans l'équité et témoins pour Allah, même contre vous-mêmes, vos parents ou vos proches, qu'il s'agisse d'un riche ou d'un pauvre, car Allah est plus proche d'eux que vous. Ne suivez donc pas vos passions afin de ne pas dévier de la justice.** » (Sourate An-Nisâ', 4:135)

Honorables musulmans ! Le Prophète ﷺ faisait preuve d'une grande rigueur en matière de justice. Dans un hadith, il a dit : « **Les personnes justes seront auprès d'Allah sur des chaires de lumière. Ce sont ceux qui sont équitables dans leurs jugements, envers leurs familles et dans les responsabilités qui leur sont confiées.** » (Rapporté par Muslim)

Ainsi, un musulman ne peut commettre aucune injustice, porter atteinte aux droits d'autrui ni trahir un dépôt qui lui a été confié. La justice commence d'abord au sein de la famille. Les parents doivent être équitables entre leurs enfants, les époux doivent respecter les droits de l'autre et les frères et sœurs doivent agir avec équité.

Mes frères ! Aujourd'hui, de nombreuses difficultés trouvent leur origine dans l'injustice. La violation des droits des personnes, la nomination de personnes incompetentes à des postes de responsabilité, la corruption, les gains illicites, les faux témoignages, la trahison des dépôts et l'atteinte aux droits d'autrui détruisent la paix sociale.

Le musulman doit agir avec justice dans son commerce, sa famille, sa vie professionnelle, ses relations de voisinage et dans toutes ses affaires. Il doit souhaiter pour son frère en religion ce qu'il souhaite pour lui-même et ne pas faire à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fasse. Je termine ce prêche par cette bonne nouvelle annoncée par le Prophète ﷺ : « **Il y a sept catégories de personnes qu'Allah abritera sous Son ombre le jour où il n'y aura d'autre ombre que la Sienna : le dirigeant juste ; le jeune qui a grandi dans l'adoration d'Allah ; celui dont le cœur est attaché aux mosquées ; deux personnes qui s'aiment en Allah, se réunissent pour Lui et se séparent pour Lui ; l'homme qu'une femme de rang et de beauté appelle à elle et qui répond : "Je crains Allah" ; celui qui donne une aumône si discrètement que sa main gauche ignore ce que sa main droite a dépensé ; et celui qui évoque Allah dans la solitude et dont les yeux se remplissent de larmes.** » (Rapporté par Al-Bukhârî)

